

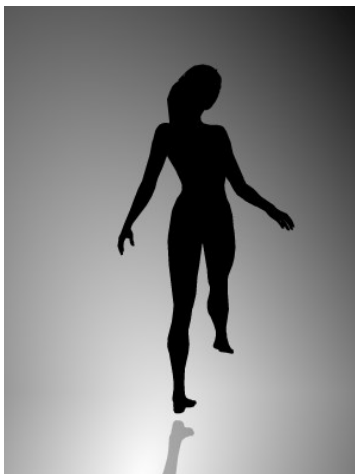
La résolution des litiges en droit de la famille

Nicolas Dutoit
Avocat / Médiateur / Arbitre
Vice-président CSMC
Keller & Dutoit
Estavayer-le-Lac

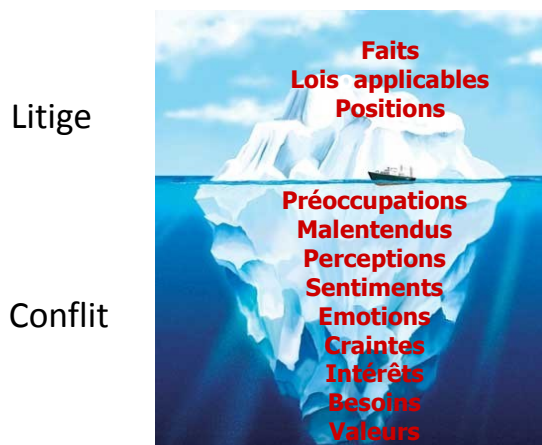
Des perceptions différentes (1)



Des perceptions différentes (2)



Tribunal vs Médiation



Médiation

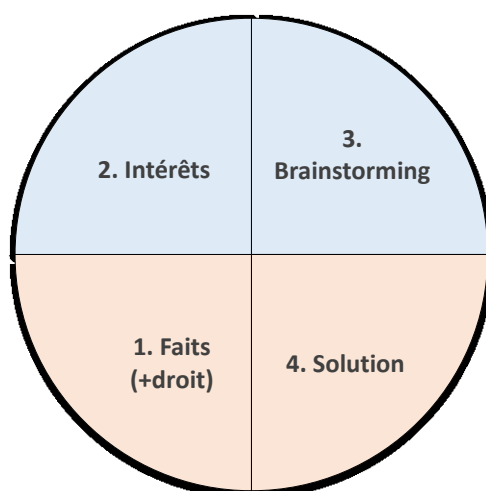
La médiation est un processus structuré de résolution des conflits par lequel un tiers neutre, le médiateur, aide les parties à régler leur différend en les amenant à rechercher elles-mêmes la solution à leur conflit.

Principales caractéristiques:

- Démarche volontaire et maîtrise du conflit
- Possibilité de choisir le médiateur
- Résolution rapide
- Coûts réduits
- Confidentialité
- Constructif et pérenne

La roue de Fiutak

Cœur de la médiation



Tribunaux

Changement de philosophie

Passé vs Avenir

Positions vs Intérêts

Ma pratique en tant que médiateur

Entretiens individuels préalables

≠ avocat

≠ juge

≠ psychologue (conseiller conjugal)

= vérification de l'adéquation de la médiation (violence, asymétrie)

«Package» complet (convention + requête commune)

Merci de votre attention !

Présentation disponible sous:

www.keller-dutoit.ch/conferences.html